|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Titre du projet | RUNOS/  NUNOS | Agences Impliquées | Date de début et de fin du projet | Résultat/ produit/ activité | Nouvelles idées /activités COVID-19 | Priorités du projet pour 2020 | Réallocation de budget | Ligne budgétaire /montant |
| Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d’adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires | ONUDI-UNCDF | UNCT  /OMS  ONG  Secteur | Janvier 2020-Juin 2020 | Les résultats 1 et 2 ainsi que leurs produits du projet ne seront pas modifiés/dénaturés (car les enjeux initiaux du projet restent toujours pertinents dans les zones d’intervention du projet).  Cependant les nouvelles activités seront intégrées dans les plans d’adaptation locaux notamment la disponibilité d’eau potable et la promotion de la production alimentaire à travers des périmètres maraichers équipés en système d’exhaure solaires et photovoltaïques avec des dispositifs de réserve d’eau (bassines), semences adaptés (variétés rapides), formation en techniques culturales et lutte contre les ennemis de culture (oiseaux granivores, invasion de criquets etc.)  • Organisation de missions à distance (support technique international pour cadrage / conception; évaluations des risques climatiques, évaluations annuelles des performances et ACCAF)  • Numérisation de l'APA  • Tirer parti de la présence sur le terrain (VNU établi à Nioro du Sahel/Kayes et services techniques locaux) pour le suivi sur place, l’accompagnement rapproché des communes dans le cadre du mécanisme LoCAL (tout en respectant les protocoles de distanciation sociale)  Résultat 1 : Les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques sont renforcées et la planification et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l’environnement et aux aléas climatiques sont réalisés via des activités communautaires  Activité 1.2.1 : Organiser des formations sur les enjeux de sécurité/cohésion sociale/ lutte contre le COVID 19 sur les outils d’analyse de conflit et la conception de plan d’action inclusif    - Activité 1.2.3 : Organiser un forum (élus locaux, services déconcentrés, chefs traditionnels coutumiers, autorités des communautés rurales) sur le partage des responsabilités de chacun sur la gestion des ressources naturelles et lutte contre le COVID 19 (Ces rencontres seront effectuées dans des espaces ouverts pour permettre la distance sociale exigée par le COVID 19)  Résultat 2 : Les femmes bénéficient d’opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/ dégradation environnementale  - Activité 2.1 1 : Formation technique (production et transformation agroalimentaire, gestion de la qualité respectueuse de l’environnement et luttant contre la propagation du COVID 19) | 1. Sensibilisation des bénéficiaires, collectivités et services techniques aux mesures de lutte contre le COVID 19 (messages officiels) 2. Réalisation de formation en langues locales contre la propagation du COVID 19 (peul, bambara, soninke) dans le respect des normes de distance sociale 3. Réalisation de messages de sensibilisations et formations diffusées dans les radios locales 4. Organisation d’ateliers participatifs et inclusifs (1 à Mopti et 1 à Kayes) avec les élus locaux, services techniques responsables de communautés, partenaires de mise en œuvre et bénéficiaires du projet sur la consolidation de la paix, la lutte contre le COVID et la gestion des ressources naturelles dans les zones de conflits intercommunautaires 5. Diffusion de manuel illustré et simplifié production et de transformation intégrant la lutte contre la propagation du COVID 19 6. Distribution de kits d’hygiène (gel hydro-alcoolique, masque, gants) obligatoire au vu de la nature des activités de transformation règles d’hygiène de base 7. Adaptation des activités en tenant compte des dispositions sécuritaires (formation au maximum de 50 pers, le nombre sessions sera flexible et mise en application obligatoire des règles d’hygiène de base lors des formations et rencontres) 8. Formation pour la production de masques, visières avec les produits locaux, accompagnement pour la production locale de savons en appui des pratiques et du savoir faire local | Les bénéficiaires directs, collectivités et services techniques sont effectivement sensibilisés à la lutte contre le COVID 19 conjointement avec les actions de maintien de la paix et les AGR vertes, ils ont équipés et formés à mettre en pratique des actions de base personnelles et collectives pour stopper la propagation du virus |  | Actions conjointes de sensibilisation  UNCDF  (5 000 $)  et  ONUDI  (5000$)  (Services contractuels et transferts aux homologues)  Résultat 1  UNCDF  10 000$  (équipement)  Résultat 2  ONUDI  10,000 $  (Equipement)  Total :  30,000 USD |